



INFORMATIONS SAISON 2019/2020

COTISATIONS (Assurance FFBB incluse)

Année de naissance	Catégorie	NOISY LE ROI/ BAILLY			COMMUNES EXTERIEURES
		Pas de famille nombreuse	Bon Famille Nombreuse		
			3 et 4 enfants	5 enfants et +	
1999 et avant	Seniors <u>Loisir</u>	122 €	/	/	132 €
	Seniors <u>Anciens</u>	152 €	/	/	162 €
	Seniors <u>Compétition</u>	182 €	/	/	192 €
2000/2001	Juniors	177 €	/	/	187 €
2002 2003/2004 2005/2006	Juniors/Cadettes Cadet(te)s Minimes	177 €	142 €	125 €	187 €
2007/2008 2009/2010	Benjamin(e)s Poussin(e)s	162 €	130 €	114 €	172 €
2011/2012 2013	Mini Poussin(e)s BabyBasket	142 €	114 €	100 €	152 €

ENTRAÎNEMENTS	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Baby Basket						10h30-11h30
Mini-Poussin(e)s					17h00-18h00	11h30-12h30
Poussines	17h00-18h00				18h00-19h30	
Poussins		17h00-18h00				
Benjamines		18h00-19h00		17h00-18h30		
Benjamins			18h00-19h00			
Minimes féminins	19h00-20h00			19h30-20h30		
Minimes masculins	18h00-19h00			18h30-19h30		
Cadettes 1		19h00-20h30	19h00-20h00			
Cadettes 2					20h30-21h30	
Cadets		20h30-21h30		20h30-21h30		
Juniors	20h00-21h00				19h30-20h30	
Seniors Anciens/Loisirs			21h30-23h00			
Seniors féminins					21h30-23h00	
Seniors masculins 1		21h30-23h00		21h30-23h00		
Seniors masculins 2				20h00-21h30		

Ces horaires sont donnés sous réserve de modifications en fonction des effectifs dans les diverses catégories.

Inscriptions :	<ul style="list-style-type: none"> • Pré-inscriptions le 4 septembre 2019 de 18h30-20h30 au Gymnase des Princes. • Journée des Associations, le 7 septembre 2019 de 10h00 à 17h00, Salle du Cornouiller à Bailly.
Pièces à fournir :	<ul style="list-style-type: none"> • le bulletin d'adhésion signé (1 signature) • l'autorisation parentale et le règlement intérieur signé (1 signature) • la demande de licence signée (3 ou 4 signatures) • La cotisation (le ou les chèque(s) à l'ordre de l'ASBBNB, le nom du licencié au dos, si différent). • NOUVEAU CETTE ANNEE : 1 photo d'identité numérique • Si nécessaire un certificat médical « pour la pratique du basket en compétition » • Si vous êtes concernés, retirer le coupon de Famille Nombreuse auprès des services de la mairie • Photocopie de la carte d'identité pour les joueurs nés en 2001 et les créations 18ans et plus
	Nous n'avons pas la possibilité d'accepter les chèques loisirs émis par la CAF ni les coupons Sport de CE. Une attestation de paiement sera mise automatiquement à votre disposition au gymnase à partir de fin octobre 2019.
Licence :	Aucun joueur ne pourra participer à un match avant d'être licencié.
Reprise entraînements :	Le lundi 9 septembre 2019
Tenue :	Des chaussures de sport propres sont exigées pour pénétrer sur la surface de jeu.